

8^{ème} RENCONTRE DE L'ECDC DU 17 JUIN 2007 à ZAGREB (CROATIE)

Organisée par le Club croate du Dalmatien « Atila Dubac »

Procès-verbal de la réunion des délégués 2007

Sous la Présidence de M.Frans de Ridder.

Membres du Comité de l'ECDC présents :

Président : Frans de Ridder (Belgique), Secrétaire : Annemiek Morgans (Pays-Bas)

Et le Trésorier : Alfred Ronneburg (Allemagne)

Délégués présents :

Åke Cronander (Suède), Helle Höie et Tyge Greibrokk (Norvège), Sören Jacobsen (Danemark) , Sanna Heikkinen et Joanna Niemenperä (Finlande) Frans de Ridder et Liliane de Ridder-Onghena (Belgique) Sally Ann Clegg (France) , Erna Kuipers et Rhys Morgans (Pays –Bas) , Herbert Nagel et Alfred Ronneburg (DDC Allemagne), Gerhard Herbst et Jörg Haeseler (CDF Allemagne) , Ursula Voitle et Tryn E. Borkenstein (Autriche), Pia Pedercini (Italie) et Ivana Bakal (Atila Dubac Croatie)

Observateurs présents

Nina Fleming (BDC Grande Bretagne)

Nouveaux membres candidats délégués

Stipe Gorenjak et Dean Radosevic (HKPDP Dalmatinac Croatie), Tibor Takacs et Fehér Gabor (Hongrie)

Présents également : Nenad Devié (Serbie)

Délégués dans l'impossibilité d'être présents

Simone Zollinger (Suisse) et Katerina Malovic (République Tchèque)

Délégués absents non excusés

DVD (Allemagne)

Observateurs absents

Club du Dalmatien du Nord de l'Angleterre

Nouveaux candidats membres absents :

Maria Elena Altuna de la Pena (Cuba)

1 Arrivée des participants Bienvenue + café

A 9 heures précises, le Président M.Frans de Ridder ouvre la séance et accueille les délégués officiels des clubs membres et tous les autres hôtes. Il adresse un remerciement particulier au Club du Dalmatien Croate « Atila Dubac » pour l'organisation de la manifestation de l'ECDC 2007

2 Bienvenue de la part du Club du Dalmatien de Croatie « Atila Dubac »

Dans son discours d'ouverture , M. Damir Skok, président du Kennel Club de Croatie, remercie tout le monde d'avoir trouvé son chemin vers Zagreb « Bienvenue au pays d'origine de la race que nous aimons tous. En partageant notre amour pour la race , nous avons tous beaucoup en commun .Des remerciements particuliers vont à Ivana Bakal et à son équipe qui ont rendu possible cet évènement. Nous vous souhaitons une rencontre et une exposition pleines de succès et nous vous souhaitons la bienvenue à l'Exposition Canine Européenne de Zagreb. »

3 Présentation des délégués représentant les clubs membres et les nouveaux délégués candidats

(voir mention ci-dessus)

4 Rapport du Président (Frans de Ridder)

« Il y a 2 ans quand j'ai été nommé Président de l'ECDC , j'ai promis de rendre cette organisation plus active. De sérieux problèmes de santé au début du printemps m'ont empêché de le faire. Les seuls articles que je peux présenter seront une proposition pour de nouvelles règles de l'ECDC pour rendre notre organisation plus présente dans le monde. Les nouveaux statuts nous donneront la possibilité de signer un contrat avec la FCI , ce qui signifie qu'on nous regardera comme un partenaire officiel de discussion et nous serons donc capables d'avoir un contact direct avec la FCI . Une autre proposition serait de changer le nom de notre organisation pour qu'il soit plus clair que le dalmatien est bien connu partout dans le monde et que nous acceptons des membres non Européens dans notre coopération.

A la réunion du Comité , l'an dernier, nous avons discuté la situation financière de l'ECDC et nous en étions parvenus à la conclusion qu'il serait possible de réduire la cotisation pour les membres (ordre du jour Article 11) Ce n'est pas seulement intéressant pour les membres existants, mais cela encouragerait aussi des clubs plus petits à devenir membres.

Une autre proposition est que le secrétaire du club organisateur(hôte)serait membre du Comité de l'ECDC Cela nous permettrait d'avoir un meilleur contact avec le club organisateur de la prochaine rencontre.

Des remerciements particuliers vont aux membres du Comité , Alfred Ronneburg et Annemiek Morgans et à nos traducteurs, Sally Ann Clegg , Marie-Claude Ricou et Stephanie Yates

5 Rapport de la secrétaire (Annemiek Morgans)

- En ce qui concerne le procès-verbal de la réunion 2005, il n'y a eu aucune remarque et le procès-verbal a été accepté.

- Rapport de la secrétaire pour la période 2005-2007 (voir le rapport joint)

6 Rapport du trésorier (Alfred Ronneburg)

(voir rapport joint)

Le rapport financier a été envoyé avant la réunion .Après les réponses aux questions par le trésorier , les délégués approuvent le rapport. Tous les clubs membres (sauf DVD allemand) ont payé leur cotisation pour 2006.

7a Questions des membres

- Du statut d'observateur à membre à part entière ?

Club du Dalmatien de Croatie «HKPDP Dalmatinac », Club du Dalmatien Hongrois et Club du Dalmatien Portugais.

Les clubs sus-mentionnés ont un statut d'observateurs depuis la dernière réunion. Nous n'avons reçu aucune réponse du Club portugais à nos courriels, si bien qu'il n'est pas clair de savoir si ce club désire continuer la procédure.

- Nouveau candidat : Club Dalmata de Cuba

Le club du Dalmatien de Cuba est le premier club extérieur à l'Europe. Sa déléguée n'a pas eu la possibilité d'être présente à cette réunion , mais a promis d'assister à la prochaine rencontre. Selon les règles actuelles , les nouveaux clubs ont un statut d'observateur pour une seule période jusqu'à ce qu'ils soient nommés membres à part entière à la prochaine rencontre.

Frans de Ridder « Dans notre concept pour les nouvelles règles, nous ne proposons en aucune façon d'avoir le statut d'observateur pour la simple raison que , comme il y a des réunions seulement une fois tous les deux ans, personne ne contrôle les clubs pendant cette période.Dans ces circonstances ,une période d'essai n'a pas beaucoup de sens . »

Åke Cronander demande d'ajourner le vote de cet article de l'ordre du jour jusqu'après les discussions sur les propositions concernant les nouveaux statuts sur l'Article 11 de l'Ordre du Jour : « Dans nos pays nordiques , on nous permet d'avoir seulement un seul club par race. Si nous avons le droit d'avoir plus de clubs par pays dans notre organisation, ce pays aura beaucoup de votes. Ma proposition est donc « Dans le cas où il y a plus de clubs par pays , ils doivent partager les votes ».

Ivana Bakal mentionne de ne pas voir l'Article, car l'Allemagne a déjà trois clubs dans l'ECDC

Après discussion , les délégués sont d'accord pour ajourner la discussion sur les matières concernant les membres jusqu'après l'article 11 de l'Ordre du Jour.

7b Montant de l'adhésion

Egalement ajourné à l'article 11

8 Rapport de la Commission Santé et Elevage (Tyge Greibrokk)

Les sujets traités seront les suivants : **mega-œsophage** et **épilepsie**

- Mega-œsophage (mega-o)

Tyge Greibrokk fait référence à l'article sur le mega-o qu'il a fait parvenir à tous les membres en trois langues « Lors de notre dernière rencontre , nous avons décidé que chacun essaierait d'envoyer des rapports sur les incidents dans les portées concernant le mega-œsophage. Je dois admettre que pendant ces deux années, je n'ai pas reçu beaucoup de réponses. Aujourd'hui , nous avons des rapports concernant 71 portées en Europe et 10 portées en Nouvelle Zélande. Tous les cas n'ont pas été vérifiés par des vétérinaires, mais tous ont été rapportés par des éleveurs. Après l'étude des pedigrees, il n'a pas été possible de tirer une conclusion concernant la transmission génétique du mega-œsophage et ce que nous pouvons faire. On peut radiographier les portées de chiots et on peut voir la dilatation de l'œsophage. A 8 semaines, on peut ne rien voir du tout. On peut penser que l'on a des chiens en bonne santé, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Le mega-o peut aussi faire son apparition plus tard dans la vie. Personnellement , je recommande qu'un chien diagnostiqué atteint de mega-œsophage à un âge précoce ou plus tard ne devrait pas être utilisé pour l'élevage, car ce chien est porteur de gènes héréditaires. Ce que vous pouvez faire en plus, c'est d'en référer aux clubs et aux éleveurs. Mais à mon avis, le mega-o est une maladie héréditaire polygénique et est plus commun que nous le pensons. Comme nous n'avons pas de marqueurs ADN aussi loin, nous sommes dépendants des rapports des éleveurs pour avoir plus de connaissances. Les éleveurs seraient honnêtes en rapportant les cas qui se présentent. Pour le moment , nous ne pouvons pas faire beaucoup plus »

- Epilepsie

Tyge Greibrokk se rapporte à une conversation avec un éleveur allemand mentionnant le sujet de l'épilepsie. « Selon cet éleveur , il y a plus de cas d'épilepsie parmi les dalmatiens de ce pays et d'autres pays que ce que nous connaissons habituellement. Peu de temps après , j'ai reçu un rapport du Dalmatien Club Finlandais disant qu'à l'Université d'Helsinki, on avait commencé avec une tentative pour étudier la transmission génétique de l'épilepsie chez les dalmatiens en coopération avec le Club du Dalmatien Finlandais et le Dalmatien Club d'Amérique. Il y a eu quelques cas d'épilepsie en Finlande, mais le Club finlandais ne considère pas l'épilepsie comme un problème majeur et je ne peux pas dire la même chose de la situation en Norvège. Nous ne savons pas quelle est la situation dans d'autres pays et j'aimerais demander :Considérez-vous que l'épilepsie n'est pas un problème , un petit problème ou un grand problème dans votre pays ? Au cas où vous considéreriez l'épilepsie comme un réel problème, nous devons penser à ce que nous devons faire et une seule possibilité est de suivre l'initiative finlandaise. Le professeur Dr Hannes Lohi, professeur de génétique vétérinaire moléculaire et chef du consortium d'épilepsie canine en Europe, a démarré une recherche ADN concernant l'épilepsie et d'autres maladies génétiques chez les chiens pour avoir une meilleure compréhension de la transmission héréditaire plus compliquée chez les humains. Faire des recherches sur les dalmatiens l'intéresse et comme il est très difficile de trouver quelqu'un qui désire vraiment passer son temps sur la recherche génétique dans notre race , nous utiliserons cette possibilité. » La recherche génétique sur l'épilepsie chez les dalmatiens s'appelle le projet EPIDAL et Jonna Niemenperä, déléguée de Finlande, donna une brève présentation du projet (en anglais et en allemand) voir www.epidal.dalmatiner.org . Aussi importante pour le projet et une des personnes à contacter est Bettina Hutz , assistante de recherche au département des découvertes biologiques venant d'Allemagne et vivant maintenant en Finlande et responsable de la poursuite de l'étude en Finlande.

Selon Åke Cronander , le nom du projet a un son négatif pour la race et elle recommande au club finlandais de changer le nom en quelque chose de plus positif. Tyge Griebrokk avertit qu'il ne faut pas être optimiste quant aux résultats de ce projet « Nous sommes conscients que le Club du Dalmatien d'Amérique a été occupé pendant 6 ans à essayer de trouver une solution à l'hérédité de l'épilepsie. La recherche a été presque arrêtée définitivement , mais a redémarré de nouveau à l'Université du Missouri en coopération avec le Dr Lohi .L'épilepsie est connue dans l'espèce humaine comme un trouble très compliqué où peut-être plus de 220 gènes sont concernés. En envoyant un échantillon de sang au laboratoire de recherches du Dr Lohi en Finlande , vous ne pouvez pas vous attendre à en apprendre

beaucoup avant un temps beaucoup plus lointain.. Pour avoir une documentation sur une famille, il est très important d'envoyer des échantillons de sang de toute la famille et non pas d'un seul chien. Il est difficile de dire combien de chiens sont nécessaires. Peut-être 100 , peut-être même plus de 400 chiens .Pour 100 chiens , nous parlons d'un coût total d'environ 30000 € .L'ECDC n'a pas l'argent nécessaire pour financer cette recherche .L'initiative doit venir des clubs membres, quand , vu ce projet ,il est important de donner assez d'argent.

Rhys Morgans pose la question du coût pour un éleveur quand il envoie un échantillon de sang en Finlande. Jonna Niemenperä: « Si les échantillons sont envoyés maintenant ,il n'y aura pas de charge pour l'analyse. Mais cela ne sera pas le cas plus tard. Maintenant , seuls les coûts locaux de la prise de l'échantillon de sang et de l'envoi du matériel en Finlande doivent être payés. Quand la cible est atteinte en développant le test génétique et quand vous devez demander de vérifier si votre chien est un porteur potentiel, alors les coûts tourneront aux alentours de 300€ par chien. »

Personnes à contacter pour plus d'informations : Site Internet www.epidal.dalmatiner.org

Jonna Niemenperä (finlandais et anglais) : dalmatian@jippii.fi

Bettina Hutz (en allemand et en anglais) : bettina.hutz@orionpharma.com

Liisa Hällström (suédois , finlandais et anglais) liisa.hallstrom@netti.fi

Rhys Morgans propose que l'ECDC devrait essayer de développer un fond de recherches si bien que les clubs pourraient donner de l'argent quand ils désireraient soutenir le projet EPIDAL et mentionne que non seulement la recherche sur l'épilepsie est importante , mais aussi la carte des gènes du dalmatien. Les délégués des deux clubs allemands (DDC et CDF) disent qu'ils ne considèrent pas comme un problème dans leurs clubs. Frans de Ridder exprime le souhait qu'il y ait une communication et une coopération entre les groupes d'étude dans les différentes parties de l'Europe, travaillant sur le même sujet . Tyge Greibrokk mentionne que Åsa Boholm souhaite se retirer comme membre de la Commission Elevage et Santé et que le club du Dalmatien Suédois propose Lena Erlandsson , spécialiste en génétique, à sa place « Si elle était élue comme membre de la commission , je suggère qu'on lui donne la possibilité de faire ces recherches pour l'ECDC et de chercher ce que notre organisation pourrait faire, et en se basant sur l'information donnée par l'Allemagne et la Finlande, de venir avec des recommandations concernant l'épilepsie. » Helle Høie : « Tout le monde soutiendrait le projet en envoyant des échantillons de chiens affectés , car pour un éleveur,il est très important de savoir si son chien est exempt ou porteur. La bonne chose est que votre intimité soit garantie de sorte que personne ne puisse savoir ce qu'il en est. »

Tyge Greibrokk « On a suggéré que les coûts estimés s'élèveraient à un montant minimum de 15000€ et pourraient atteindre 30000 € . C'est pourquoi, cela prendra du temps pour accumuler l'argent suffisant pour une recherche fondée. » Une discussion suivit

Frans de Ridder « En se basant sur les recommandations futures de la Commission et les réactions des clubs membres, l'ECDC peut décider d'aider financièrement.. La coordination de l'information et la coopération entre les différentes universités pour mettre ensemble les données de base sont très importantes. Cela donnerait plus d'informations et plus de possibilités pour la recherche , pas seulement sur l'épilepsie mais aussi sur d'autres maladies » Les délégués réagissent positivement aux propositions mises en avant.

Tyge Greibrokk demanda s'il n'y a pas plus de propositions pour des sujets à proposer pour les deux prochaines années Sören Jacobsen mentionne le « caractère » , car il a l'impression que de plus en plus de dalmatiens sont supprimés à cause de leur mauvais caractère. « En Norvège, nous avons collecté des données sur les dalmatiens pour faire un catalogue d'élevage basé sur les informations à partir des questionnaires. Le caractère est inclus aussi . Jusqu'ici , nous avons l'information sur approximativement 300 chiens et nous continuerons à avancer dans l'avenir ? » Accord de Tyge Greibrokk .

9 Rapport de la commission jugement (Åke Cronander)

Il n'y a aucun rapport , car rien n'est arrivé dans les deux années passées.

10 Rapport du Site Internet

Rhys Morgans demande aux délégués de donner les changements d'adresse. Frans de Ridder demande de publier une liste des juges de dalmatiens par pays, mais seulement ceux qui sont membres des clubs membres de l'ECDC et d'ajouter une marque spéciale à leurs noms s'ils sont qualifiés pour juger plus de

rares. Tous les délégués sont d'accord. Un memento annuel sera envoyé concernant les changements dans les commissions, e.mail, adresses etc... Le président remercie le webmaster pour son travail .

11 Propositions pour les Accords et le changement de nom « European Cooperation of Dalmatian Clubs “ en “International Cooperation of Dalmatian clubs”

Frans de Ridder « Pour être officiellement reconnue par la FCI ,notre organisation doit signer un contrat (accord de coopération) avec la FCI.. Il y a deux conditions importantes dans ce contrat.

Premièrement : Tous nos clubs membres doivent être de pays membres de la FCI.. On nous permet d'avoir des contacts avec les autres clubs , mais ils ne peuvent pas être membres à part entière.

Deuxièmement : Nous pourrions avoir au moins un membre extérieur à l'Europe. Selon l'accord modèle, que nous avons reçu de la FCI , le nouveau nom de notre association deviendrait : « World Association for the Dalmatian » Tyge Greibrokk : « Comme il s'agit d'une « Association Mondiale » , je suggère que nous essayions de maintenir le contrôle en Europe, car nous ne voulons pas que d'autres gens dans d'autres parties du monde nous disent comment devrait être un dalmatien . » Selon le président, cela ne risque rien , car il n'y a pas beaucoup de pays dans d'autres parties du monde qui sont membres de la FCI. .Notre objet serait seulement d'avoir un contact direct avec la FCI.. . Sanna Heikinen demande pourquoi c'est important . Frans de Ridder : » Pour toutes sortes de discussions sur la race et plus important encore pour les problèmes de santé. En général, seules les Sociétés Canines nationales ont la permission d'avoir un contact direct avec la FCI . Si notre contact peut seulement passer par toutes ces Sociétés Canines , le processus sera très long.

Article 2e : « L'adhésion prend fin quand le montant de l'adhésion n'a pas été payé après deux rappels » Après discussion , il a été décidé d'ajouter la phrase suivante : « L'adhésion prend officiellement fin à la prochaine rencontre. » Pour être sûr que rien ne peut être mal compris en contactant les clubs, il a été décidé que le Comité enverrait des courriels à au moins quatre personnes par club : le président , le secrétaire et les deux délégués. Dans nos courriels, nous n'enverrons pas plus de trois saisies .pour être sûrs que toute information sera reçue.Tyge Greibrokk propose « Pour être membre de l'Association Mondiale ,un club du dalmatien aurait droit à un nombre minimal de membres, par exemple 30 ou 50 » Alfred Ronneburg « Nous accepterions un club comme membre, aussi longtemps que le club est reconnu par sa propre Société Canine Nationale » Helle Høie « Au cas où un club à un nombre inférieur au minimum demandé, il aurait « un statut d'observateur. » jusqu'à ce qu'il atteigne le nombre de membres nécessaire pour devenir un membre à part entière. » Une discussion s'ensuit et conduit à un vote : *En faveur d'un nombre minimum de membres : 6 voix , contre 6 voix + une voix du président.*

Il est décidé que l'adhésion prendrait fin quand la Société Canine Nationale n'approuverait plus le club.

Article 2d : Montant de l'adhésion (article 7b de l'ordre du jour)

Après discussion, il a été décidé :

130 € par an si le club compte 500 membres ou plus (à la fin de l'année précédente)

100 € par an : si le club compte de 200 à 499

50 € par an si le club compte moins de 200 membres

Article 5d : Nombre de voix par club :

La proposition originale « Les clubs comptant 200 membres ou plus ont droit à 2 voix. Les clubs comptant moins de 200 membres ont droit à 1 voix. »

Åke Cronander propose : « Les clubs comptant moins de 200 membres auraient droit à 1 voix, plus de 200 membres 2 voix et plus de 500 membres ,3 voix .Chaque pays n'aurait jamais plus de 3 voix. Au cas où il y aurait 2 clubs par pays , le club le plus important aurait droit à 2 voix et le plus petit à 1 voix »

Herbert Nagel propose de mettre le présent règlement d'une voix par club.

Les propositions comprennent ,en fait, 4 questions et sont votées avec les résultats suivants :

- 1 voix par club ou plus de voix par clubs ? 1voix : 4 voix plus de voix 7 + une abstention.
- En cas de plus de voix par club , 1 maximum de 2 voix ou 3 voix ?

Pour un maximum de 3 voix : 11 voix et 1 abstention

- Y a-t-il une limite par pays ? Pour des limites :5 voies Contre une limite 7 voix.
- Si oui , combien de voix par pays ? Vote inutile

Tous les articles étant discutés« Nouvelles Règles et Nouveaux Règlements », les délégués approuvent à l'unanimité. (V.pièces jointes)

7a Questions des adhésions

Nouveaux Clubs candidats , du statut d'observateur à celui de membre à part entière ?

- **Dalmatien Club de Croatie « HKPDP –Dalmatinac »**

Site Internet : www.hkpdp-dalmatinac.com

Le délégué croate Dean RODASEVIC présente le club fondé en 1991. Il fut le premier club du dalmatien en Croatie. Le club compte 36 membres actifs . Il est difficile d'avoir plus de membres, car il y a deux clubs en Croatie et pas beaucoup de portées. On enregistre les inscriptions de santé et d'élevage .

- **Club Hongrois du Dalmatien**

Le délégué hongrois Fehér Gabor présente le club qui compte 35 membres. Jusqu'à présent, il n'y a pas de site internet et il n'y a encore aucune inscription- ou de santé . Contact : tdalmata@t-online.hu

Ou gabcsi@t-online.hu

- **Nouveau candidat : Club Dalmata de Cuba**

Comme le délégué a été empêché de venir, Frans de Ridder présente le Club. Il compte 158 membres, 10 portées sont nées en 2006. Tous les chiots sont testés pour l'audition.

Activités prévues : 4 rencontres et 2 expositions spéciales par an. Jusqu'à présent , le club n'a pas de site Internet. Contact : cdc@cnet.cu

Åke Cronander propose que le club Croate et le club Hongrois conserve leur statut d'observateur pour une période supplémentaire et essaient d'avoir plus de membres dans les deux prochaines années , la réserve faites pour ces nouveaux membres étant seulement dûs à le nombre peu élevé de ses membres. Frans de Ridder demande aux délégués de réaliser que nous avons besoin de tous les clubs candidats comme membres , pour garder notre contact avec la FCI. Après discussions, on vota selon les nouvelles règles qui viennent juste d'être acceptées. Les délégués donnent leurs voix , basées sur le nombre de membres de leurs clubs : Suède- 3 voix, Norvège- 3 voix, Danemark- 2 voix, Finlande- 3 voix , Belgique- 2 voix , France- 2 voix , Pays-Bas-3 voix, Allemagne DDC - 3 voix, Allemagne CDF- 3 voix, Autriche- 1 voix, Italie-1 voix, Croatie Atila Dubac - 1 voix

- **HKPDP – dalmatinac-Croatia** : accepté comme membre avec 17 voix pour et 10 contre.
- **Club du Dalmatien Hongrois** : accepté comme membre avec 16 voix pour et 11 contre.
- **Club Dalmata de Cuba** : accepté comme membre avec 27 voix pour et aucune contre.

Le président souhaite la bienvenue aux trois clubs membres nouveaux dans l'organisation sous les applaudissements de tous les présents.

12 Elections

Membres du Comité :

Président : Frans de Ridder **Secrétaire** : Annemiek Morgans et **Trésorier** : Alfred Ronnenburg.

Comme aucun candidat ne se présente , tous les membres du comité sont réélus.

Vérificateur aux comptes : Herbert Nagel . Comme aucun nouveau candidat se présente , Herbert Nagel est réélu.

Sous-Commission Santé et Elevage

Tyge Greibrokk (**Président**) . Åsa Boholm, Radana Zachova, Rhys Morgans et le Dr Dominique Vincent.

Åsa Boholm a fait parvenir un message , exprimant son désir de démissionner de la sous-commission.

Nouveaux candidats proposés : Lena Erlandsson (Suède) et Sally Ann Clegg (France).

Les deux candidates sont élues et les membres de la sous-commission restants sont réélus .

Sous-commission Jugements

Åke Cronander (Présidente) , Liliane de Ridder , Aasa Jacobsen , Alfred Ronneburg et Radana Zachova. Tous les membres de la sous-commission sont réélus.

13 Recommandations pour l'élevage (V. PV de la réunion 2005)

A la réunion 2005, on avait discuté la possibilité de créer des règles communes d'élevage. Frans de Ridder a demandé aux délégués de prendre conscience que la structure des organisations canines diffère énormément par pays : « Les Sociétés Canines Nationales en général sont très puissantes , elles édictent des règles concernant l'élevage et l'organisation des expositions , ils publient les pedigrees et nomment leurs propres juges , tout selon leurs propres règles qui varient beaucoup d'un pays à l'autre.. Quelques

clubs de race sont très puissants et publient les pedigrees, d'autres n'ont aucune influence du tout, dépendant de la situation par pays dans la relation avec les Sociétés Canines Nationales. Cette situation a des conséquences pour notre organisation. Nous ne sommes pas capables de créer des règles générales pour nos clubs membres, car nos règles peuvent entrer en conflit avec les règles et les règlements des différentes Sociétés Canines Nationales. Par conséquent, notre objet devrait être d'avoir des « recommandations communes ». Nous ne pouvons pas aller plus loin. La sous-commission Santé et Elevage viendrait avec ses conseils et demanderait des commentaires de tous les clubs membres. Les clubs discuteraient ces conseils au niveau national avec leurs éleveurs. Il ne sera pas facile d'atteindre un point de vue commun, car les clubs peuvent avoir des idées très différentes sur ce qui est important pour la race. Finalement, les recommandations seront publiées sur le site Internet »

Tyge Greibrokk mentionne que jusqu'ici l'ECDC a seulement une seule recommandation sur l'élevage et cela concerne l'ARDS : « Nous sommes supposés ne pas utiliser des chiens des cinq premières générations après un porteur connu. Pourtant, tous les clubs ne suivent pas cette recommandation. Nous ne savons pas s'ils ne le savent pas ou juste s'ils ne le prennent pas en compte. Cela n'est pas clair pour moi à ce qu'étendre nous serons capables de venir à d'autres recommandations, car nous n'avons pas les résultats d'élevage de tous les clubs tous les ans. Jusqu'ici d'Allemagne, de Finlande et des Pays-Bas, nous recevons, chaque année, les résultats des inscriptions et parfois quelques résultats d'autres clubs. Il est donc très difficile d'être capable de dépister les incidents ou les problèmes dans l'élevage. Deuxièmement, nous recevons de la plupart des clubs, une information nous disant sur quelle sorte de règles et de règlements ils se basent concernant les tests auditifs, la dysplasie de la hanche, l'ARDS etc... Il y a une grande variété dans la manière dont les différents clubs traitent ces sujets. Il est clair pour moi que cela est très limité à ce que nous pouvons recommander en général. » Frans de Ridder « ce que nous pouvons réaliser, dépend beaucoup des éleveurs s'ils sont prêts à donner l'information. Il y a donc beaucoup de sujets à discuter dans l'avenir comme la surdité, le mega-œsophage, l'épilepsie, la taille, le caractère etc...

14 Actions prévues pendant les deux prochaines années

Frans de Ridder se rapportent aux articles mentionnés à l'article 8 de l'Ordre du Jour de la sous – commission Elevage et Santé : « Nous pouvons aussi discuter la possibilité de mettre de l'argent de côté pour les études de sujets comme l'épilepsie dont nous avons discuté auparavant. Pour la sous-commission Jugement, je suggérerais de partir d'une vraie discussion sur le standard de la race et de contacter tous les clubs pour avoir leurs commentaires sur le standard, aussi bien des éleveurs que des juges, si cela est possible. Chaque club recueillerait l'information. Nous pouvons comparer les différents standards de la race comme les standards de la FCI et le standard anglais. Notre but serait non pas de changer le standard, mais d'arriver à une vue plus commune.

15 Propositions de dates et de lieux pour les futures rencontres

- Evènement ECDC 2009/2010 : Norvège

Tyge Greibrokk annonce que la prochaine rencontre se déroulera à Oslo en Norvège en août 2009. Le président fait connaître sa préférence pour avoir trois jours, avec la réunion le samedi ou éventuellement le vendredi.

- Prochaine rencontre

Les délégués hollandais proposent d'organiser l'évènement en 2011 aux Pays-Bas ; Tout le monde est d'accord.

Alfred Ronneburg propose l'Allemagne (DDC) pour l'organisation, car le DDC a organisé la première exposition de l'ECDC et ce sera la dixième exposition en 2013.

16 Questions diverses

Ake Cronander demande à parler de sa réserve concernant « les clubs nouveaux membres » comme suit : « La réserve pour les nouveaux membres vaut seulement pour un petit nombre de membres. » Tyge Greibrokk et Sören Jacobsen mentionnent que la Norvège et le Danemark soutiennent cette réserve. Rhys Morgans félicite le Club du Dalmatien Croate HKPDP et le Club du Dalmatien Hongrois pour leur arrivée en tant que membres. « Comme nombre de vos membres est très bas, j'espère que nous pourrions vous stimuler pour essayer d'accroître le nombre de vos membres, si bien que vous pourrez être particulièrement bons et actifs de la nouvelle association » Applaudissements.

Tous les points du concept « Nouvelles Règles et Nouveaux Règlements », les délégués les acceptent à l'unanimité (V pièce jointe) .

17 Clôture de la réunion

Comme il n'y a pas d'autres questions , le président clôt la réunion et remercie tous les délégués pour leur contribution aux discussions.

Vollenhove Février 2008

Annemiek Morgans

Secrétaire du WAFDAL (ancien ECDC)